



A Saint-Denis, le vendredi 8 novembre 2024

Ici comme ailleurs, pas d'enfants à la rue !

Nous sommes des personnels de l'École élémentaire Jules Guesde et **nous sommes mobilisé·es pour soutenir des familles et des enfants scolarisé·es à l'école Jules Guesde qui dorment à la rue.** Malgré des demandes répétées de relogement, d'hébergement auprès des services sociaux ainsi que des appels répétitifs au 115, aujourd'hui encore, aucune solution définitive et durable ne leur a été proposée.

Nos élèves dorment à la rue ! Et ils font partie des 2 800 enfants qui officiellement dorment dans la rue tous les soirs en France.

Cette situation inhumaine va à l'encontre de la ratification de la Convention des droits de l'enfant qui reconnaît dans son article 27 « **le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social** ». Nous regrettons que cette situation existe dans la ville de Saint-Denis et plus particulièrement devant l'Hôpital Delafontaine ou des mères de familles et des enfants (parfois en très bas âge) vivent à la rue.

Cette situation nous est insupportable. Nous ne pouvons pas accepter le fait que nos élèves et leurs familles aient froid, peur, ou encore le sentiment d'être abandonné·es et de vivre au ban de la société. Nous ne pouvons pas accepter que le silence ou les « on ne peut rien faire » soient les seules réponses données par celles et ceux qui dans ce pays ont des responsabilités institutionnelles ou politiques.

Nous refusons le déterminisme social et l'immobilisme résigné ! Nous y opposons le souci du bien commun avant toute autre chose.

Nous n'acceptons pas non plus que les statuts administratifs de certaines de ces familles servent de prétexte à justifier qu'elles ne puissent avoir accès à un hébergement à l'heure où des parents d'élèves se mobilisent et se substituent aux prérogatives qui doivent être assumées par l'État !

Aujourd'hui nous nous mobilisons car nous voulons que nos élèves et leurs familles dorment à l'abri, au chaud et en sécurité.

Pas un enfant à la rue ! Un toit c'est un droit, pour les élèves de l'école Jules Guesde à Saint-Denis, comme ailleurs